

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 694

Artikel: Salubrité publique : la réalité sous les mots
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tration fédérale laisse le champ libre aux associations bien organisées.

Cette fragmentation de la politique de formation professionnelle, dont l'élaboration du contenu est laissée à l'appréciation des groupes d'intérêt, relève à l'arrière-plan les aspects généraux de la formation: ainsi, lors de la préparation du règlement de la profession d'employé de commerce, la différenciation entre les options «langues» et les options «gestion» a été maintenue malgré les objections des pédagogues. Le «besoin» de l'économie a été considéré comme suffisant. Ce qui n'a pas évité le mécontentement ultérieur des petites et moyennes entreprises, plus intéressées à du personnel administratif polyvalent.

SALUBRITÉ PUBLIQUE

La réalité sous les mots

Moins d'Etat: le slogan a encore de belles heures (plus ou moins électorales) devant lui. Nul doute, du reste, que la critique des interventions étatiques doit être menée avec ténacité, comme celle d'autres organisations marquantes du secteur privé, par exemple: il y va d'une indispensable transparence, de la lutte contre un gaspillage institutionnel, de l'amélioration du fonctionnement concret de la démocratie (économique).

Mais il y a loin de ces ambitions-là aux menées que recouvre l'utilisation systématique de ce slogan dans la prose conservatrice: là, il marque surtout l'opposition à l'Etat social, la réticence vis-à-vis de toute forme de contrôle du pouvoir économique privé, l'espoir d'une «privatisation» de certains secteurs publics jugés rentables.

Dans cette confusion savamment organisée, c'était un travail de salubrité publique que de chercher à jeter bas les masques, à établir le constat de la politique menée jusqu'ici, à cerner les bases d'une politique réellement critique. C'est ce terrain-là qu'ambitionnent d'occuper deux publications qui vont sortir d'ici peu: un fascicule du Parti socia-

liste suisse, tout d'abord, une soixantaine de pages publiées par un groupe de travail (case postale 4084, 3001 Berne), titre: «Moins d'Etat ou Etat-providence? Une analyse de l'idéologie du «moins d'Etat», un titre plus rébarbatif que le contenu lui-même, clairement organisé en chapitres courts et

soigneusement documentés, portrait de l'Etat, réfutation des critiques et propositions constructives (ci-contre: un exemple); et début septembre, une somme signée Jean-Noël Rey, à paraître aux éditions Réalités sociales (case postale 797, 1001 Lausanne), «Trop d'Etat?».

Ce que «Moins d'Etat» peut coûter aux citoyens

EXEMPLE: L'ASSURANCE MALADIE

Les subventions de la Confédération à l'assurance maladie ont été diminuées de 10 % en 1975 et 1976, puis de 11,5 % en 1977. Elles furent alors, malgré l'augmentation du coût de la vie et le renchérissement dans le domaine de la santé, "gelées" à leur niveau de 1976, puis de nouveau diminuées, de 5 %, à partir de 1981.

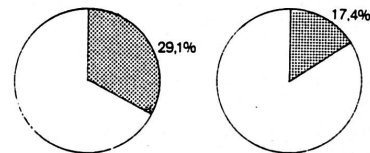
Par ces réductions, la Confédération a épargné, au total, sur le dos des caisses maladie, environ 2 milliards. Voyons quel en fut l'effet sur les primes:

Exemple

Primes d'assurance pour les soins médicaux d'une famille avec deux enfants, en ville de Berne, groupe I, tarif normal:

	1974	1982
Cotisation payée par l'affilié	Fr. 817.--	Fr. 2'132.--
Contribution fédérale	Fr. 335.--	Fr. 448.--

Part de la Confédération aux dépenses brutes des assurances maladie



Source: Concordat des caisses maladie suisses, 18.8.82

La réduction des dépenses dans le domaine social atteint particulièrement les familles à bas revenus. Car lorsque l'Etat diminue ses dépenses, cela ne signifie pas, le plus souvent, une économie réelle. C'est seulement un transfert sur d'autres, et ce sont finalement les ménages privés qui en supportent les conséquences.

Dans le domaine social, les revenus les plus bas sont toujours les plus touchés.